

COMMISSION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Compte Rendu du 16 septembre 2024

En présence de :

Raphaël CASTERA,	Président de la Commission, Maire de Passy
François BARBIER	Maire des Contamines-Montjoie, en visioconférence
Josée SERASSET-KREMPP	Elue de Sallanches,
Françoise JACQUIER,	Elue de Combloux, en visioconférence
Jacques ZIRNHELT	Elu de Cordon, en visioconférence,
Christophe BOUGAULT-GROSSET	Elu de Megève, en visioconférence,
Steve CHALLAMEL	Elu de Domancy
Jérôme LEPAN	Elu de Sallanches
Charlotte MARX,	Responsable Pôle « Développement durable », CCPMB
Jérémy PAYEN	Chargé de mission Air et Eau, CCPMB
Morgane LURASKI	Chargée de mission Environnement – Énergie Climat
Maëlle DUPRE	Chargée de mission développement durable, CCPMB

Raphaël CASTERA accueille les membres de la commission et ouvre la séance à 18h30.

Le support de présentation est disponible en annexe de ce présent compte-rendu.

1. Budget 2025

Transition énergétique et climat

Étude sur la méthanisation :

La première phase de l'étude sur la méthanisation a consisté en un diagnostic basé sur des entretiens avec des agriculteurs et restaurateurs, pour identifier les gisements potentiels. Une seconde étape plus détaillée est prévue d'ici mars, afin d'élaborer différents scénarios et déterminer les meilleures opportunités pour le territoire.

La nécessité d'organiser la collecte des déchets verts a été mise en avant. Le système actuel centralisé a rencontré une opposition de la part des paysagistes. Aux Contamines-Montjoie, un aménagement spécial pour la gestion des déchets verts est en cours de réflexion.

Loi d'Accélération des Énergies Renouvelables (ENR) :

Toutes les communes de la CCPMB ont déposé des zones. Il est toujours possible de déposer des Zones d'Aménagement pour les Énergies Renouvelables (ZAER).

Une délibération intercommunales sera votée en novembre.

Des informations de l'État sont attendues sur la mise en place de la tarification incitative.

PCAET 2

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2 se concentrera sur l'adaptation au changement climatique, avec un Comité Technique (COTECH) incluant la participation des communes. La stratégie et le plan d'action sont prévus entre novembre et avril 2025.

Étude de faisabilité station d'avitaillement multi-énergie

Une étude de faisabilité est initiée concernant le dimensionnement d'une station (flux et technologies liées au GNV et à l'hydrogène), avec la possibilité d'être accompagné par un pôle de compétitivité spécialisé dans ce domaine.

Flocon Vert

Des doutes sont émis sur la pertinence des analyses et l'indépendance des évaluations. Le label est jugé parfois trop commercial et le coût d'accompagnement par Mountain Riders est estimé trop élevé par rapport aux bénéfices réels en termes de communication et d'évaluation. Une formation au tourisme durable a été proposée, en remplacement, pour un montant de 25 000 € dans le budget 2025 de la CCPMB.

ACTEE 2 Sequoia 3

La subvention dans le cadre du programme ACTEE 2 a été augmentée, portant le montant total à **743 092 €** à distribuer aux communes au lieu des 174 300 € prévus dans la convention initiale. La suite du programme passe par le Fond Chêne - ACTEE + : des candidatures sont à déposer tous les 4-5 mois. Le budget n'est pas encore connu.

Les membres de la commission valident les propositions budgétaires pour 2025.

Études qualité de l'air

La première campagne de mesures Alt'i'Air a été finalisée avec un budget total de **85 430 € de subvention**. Les résultats montrent la nécessité de mieux caractériser les émissions, avec une priorité sur les particules fines.

Pour les prochaines étapes, il est prévu de réduire le coût du projet. Il est proposé de réduire le nombre de capteurs à trois sites principaux : le siège de la CCPMB, Megève et Saint-Gervais. Le suivi se concentrera sur l'hiver, avec des journées représentatives des inversions thermiques pour des mesures plus pertinentes.

Un travail de vulgarisation est en cours afin de traduire les résultats de manière compréhensible pour le grand public, permettant une meilleure sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air.

Les membres de la commission valident les propositions budgétaires pour 2025 avec une réduction de l'enveloppe d'Alt'i'Air.

Contributions au PPA

La CCPMB participe au financement du poste d'animation du PPA, porté par le SM3A, ainsi que de la stratégie de communication.

Dans le cadre du projet "Je covoit", des primes sont mises en place pour les conducteurs, en partenariat avec l'ATMB, afin de promouvoir le covoiturage.

Le prolongement du Plan de Protection de l'Atmosphère est prévu jusqu'à la fin de l'année 2025 en termes de financement.

Institut Ecocitoyen

L'Institut Ecocitoyen du Pays du Mont Blanc est soutenu par la CCPMB à hauteur de 75 000 € pour le financement de travaux de recherche et du poste de direction, ainsi que l'équivalent de 30 000€ d'aides en nature pour l'année 2024.

La Directrice a pris son poste début septembre et travaille à l'organisation de la première réunion du Conseil scientifique du 9 octobre ainsi que de la prochaine Assemblée Générale.

Pour le renouvellement de la convention, il est proposé d'étudier la possibilité de voter une subvention biennale, mais de tenir compte du bilan de fin d'année, avec le reliquat 2024.

Budget 2025 : 75 000€ validé par les membres de la commission.

Aides aux Entreprises

Le **Fonds Air Entreprises** est une enveloppe de 820 000 € sur 3 ans partagée avec la Région, le Département, et l'ADEME pour financer les travaux d'amélioration de qualité de l'air des entreprises. Le dispositif ne marche pas particulièrement bien sur le territoire, car certaines solutions techniques sont écartées par l'ADEME.

Un démarchage par secteur d'activité est prévu pour promouvoir le Fonds : décolletage, petits industriels du bois, garages.

Budget FAE 2025 : 307 500 € + 4 000 € pour l'animation

Le **Fonds Air Véhicules** a permis de subventionner les VL électriques de la société H&B à hauteur de 18 000€ et d'accorder une aide de 9 000€ pour Borini Développement.

Un événement de promotion à destination des entreprises s'est tenu début juillet et une campagne de communication auprès des concessionnaires a été effectuée.

Budget FAV 2025 : 60 000€

Les membres de la commission sont favorables à la poursuite du financement de ces aides environnementales aux entreprises.

Arve Pure

Attente du 12^e Programme de l'Agence de l'Eau pour savoir la suite d'Arve Pure. En attendant aucun budget n'est prévu pour 2025.

Etude de transfert compétences eau et assainissement

La phase 3 de l'étude sur les scénarios de transfert se concentre sur trois options principales :

- **Scénario des bassins de vie**
- **Centralisation**
- **Syndicats d'assainissement**

Le scénario des **bassins de vie** est mis en avant par les membres de la commission car il permet de maintenir une proximité entre les usagers et les agents pour une gestion plus locale et réactive. Il est souligné aussi l'intérêt d'établir des scénarios chiffrés « extrêmes » afin d'explorer un large éventail de solutions et de mieux identifier les compromis possibles.

2. CPTS – Dépistage de la peau

Proposition CPTS

La commission a examiné l'appel d'offre de l'ARS sur le dépistage dermatologique des personnes âgées exposées au soleil. La CPTS propose de fournir des dermatoscopes aux structures type maison d'accueil et maison de santé, avec transmission des images aux dermatologues pour diagnostic. La CPTS sollicite une contribution de **25 000 €** de la CCPMB pour l'achat des dermatoscopes (en investissement).

La CCPMB n'a pas la compétence santé. Le projet pourrait rentrer dans le cadre d'actions de prévention d'intérêt communautaire (article 2 des statuts), mais la législation ne favorise pas un financement direct sur des questions de santé. L'idée d'une convention de partenariat est évoquée.

La possibilité d'étendre le dépistage aux professionnels exposés au soleil a été discutée. Des inquiétudes sont exprimées concernant un éventuel favoritisme envers les dermatologues et la possible multiplication des demandes de soutien par d'autres professionnels de santé.

Le projet sera soumis au Bureau Communautaire pour une étude approfondie des aspects financiers et légaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.



**Le Président de la Commission Santé Environnement,
Raphaël CASTERA.**